

JURA

Pour alimenter le barrage de Vouglans, EDF veut faire couler la Bienne



La turbine pompe qui remontera l'eau sera installée sur le côté du barrage usine de Saut-Mortier.

Photo Progrès/Gilles PHILIPPE

Lors d'une réunion publique à Lect, EDF, gestionnaire du barrage de Vouglans, a présenté aux habitants son nouveau projet pour alimenter le barrage en proie au manque d'eau dû au changement climatique. L'idée : faire remonter de l'eau de la Bienne vers le lac de Vouglans. Explications.

Sur la rivière d'Ain, EDF exploite six barrages usines : Vouglans, Saut-Mortier, Coiselet, Moux-Charmines, Cize-Bolozon et Allement. Ces édifices sont installés dans cet ordre d'amont en aval à quelques kilomètres les uns des autres. Ces usines hydroélectriques produisent 450 gigawatts heure (GWh) par an. Ce qui représente la consommation de 300 000 habitants soit plus que n'en consomment les 260 000 habitants du Jura. Cependant, l'eau qui génère cette électricité se raréfie avec le changement climatique. EDF cher-

che donc des solutions pour optimiser l'utilisation de cette eau. L'électricien national doit aussi participer à la transition énergétique tout en continuant à assurer l'écrêtement des crues et à maintenir un niveau d'eau suffisant dans les retenues pour préserver la température de l'eau, les écosystèmes, les activités touristiques et la pêche.

Installation d'une turbine inversée

Tous ces enjeux ont conduit EDF à élaborer un projet qui consiste à remonter l'eau du lac de Coiselet, où la Bienne et l'Ain se jettent, dans le lac de Vouglans situé à environ 8 km en amont. Cette eau stockée dans la retenue de Vouglans servira donc plusieurs fois pour produire de l'électricité tout en maintenant le niveau du lac de Vouglans suffisamment élevé en été. Pour atteindre ces objec-

tifs, le projet prévoit l'installation d'une turbine pompe à Saut-Mortier qui remontera l'eau du lac de Coiselet jusqu'au pied du barrage de Vouglans. C'est ensuite la turbine réversible déjà installée sous ce barrage qui prendra le relais pour remonter l'eau jusque dans la retenue de Vouglans.

Cet aménagement générerait un stockage d'énergie supplémentaire équivalent à 115 GWh. Ce système, qui fonctionne déjà dans plusieurs barrages en France mais surtout en Suisse, a l'avantage d'être utilisé ponctuellement durant des périodes où les besoins en électricité sont faibles. L'électricité produite par les barrages sert alors à faire fonctionner les pompes de remontée d'eau. Un projet sur lequel les équipes planchent depuis 2019 et qui devrait être opérationnel en 2029, à en croire EDF.

De notre correspondant, Gilles PHILIPPE

Déjà des voix s'élèvent



Cinq représentants d'EDF ont présenté le projet à une vingtaine de personnes présentes à la réunion d'information à la mairie de Lect. Photo Progrès/Gilles PHILIPPE

Venus présenter le projet aux riverains et usagers des lacs de Vouglans et de Coiselet, lundi 4 juillet, à la mairie de Lect, les ingénieurs EDF ont dû répondre à de nombreuses inquiétudes. La première a été exprimée par un habitant du secteur. « N'y a-t-il pas un risque de polluer le lac de Vouglans en y injectant l'eau de Coiselet qui est alimenté par la Bienne dont l'eau est dégueulasse ? » a-t-il interrogé. Gérald Ramos, délégué de la vallée de l'Ain à EDF Hydro Alpes et chef du projet, a immédiatement tempéré ce propos en précisant que la pollution provenait plus des sédiments de cette rivière que de l'eau elle-même. Il a aussi tenté de rassurer l'auditoire en expliquant que ce risque de pollution sera pris en compte pour permettre une validation du projet par les services de l'État. Réponses qui n'ont convaincu que partiellement l'assemblée.

Et les poissons ?

L'autre préoccupation des participants à la réunion d'information concerne le marnage (écart entre le niveau le plus haut et le niveau le plus bas de l'eau) des trois retenues (Vouglans, Saut-Mortier et Coiselet). « Si le niveau d'eau de Coiselet baisse trop, que va-t-il se passer pour les poissons ? » a demandé un autre habitant du secteur. Gé-

rald Ramos s'est montré rassurant en expliquant que, dans un premier temps, le projet prévoyait des modifications de marnage. Après réflexion, il a été décidé de ne pas modifier les marnages actuels.

« Arrêtez de bétonner et de goudronner la nature ! »

Enfin, la question qui a le plus animé les débats concerne les travaux de voirie qui seront mis en œuvre pour accéder au chantier de Saut-Mortier depuis le hameau de Vouglans. En effet, si le chantier paraît relativement modeste puisqu'il s'agira de creuser sur 30 mètres de profondeur pour implanter un cube de béton de 20 mètres de côté et des canalisations, il sera nécessaire de créer une desserte longue de 1,5 km et large de six mètres alors que le chemin actuel ne fait que trois mètres de largeur. Une partie de cette desserte sera créée à travers une prairie pour éviter que les camions traversent le hameau de Vouglans. Deux personnes ont exprimé leur vive opposition à cette création. « On comprend l'utilité de votre projet mais arrêtez de bétonner et de goudronner la nature ! », ont-ils clamé.

De notre correspondant, Gilles PHILIPPE